



La lettre du maire

Supplément du Journal Municipal

Janvier 2010

Mes vœux pour 2010

Mes vœux s'adressent d'abord à chacun d'entre vous : vœux de santé bien sûr, vœux de bonheur pour vous et vos proches, vœux de réussite dans la réalisation de vos projets personnels et professionnels. Je souhaite que 2010 apporte à tous, en ces temps difficiles, prospérité, solidarité et sérénité.

Mes vœux vont ensuite à notre commune, dont vous m'avez confié la charge il y a bientôt deux ans. Je mesure chaque jour le poids de cette responsabilité. Avec toute l'équipe municipale, nous nous attachons, au moyen d'une gestion rigoureuse, à préparer l'avenir en programmant les investissements indispensables au Peymeinade de demain.

En 2009, nous avons mis en place la coopération intercommunale avec Terres de Siagne, lancé le Plan local d'Urbanisme (PLU), créé les comités de quartier, installé le Conseil municipal des Jeunes Peymeinadois. Deux marchés importants sont actuellement en cours de dépouillement : l'étude d'aménagement du centre-ville et le concours de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation du complexe sportif du Suye. Ces actions correspondent aux engagements pour lesquels vous nous avez élus. Il en va

de même pour notre politique pluriannuelle de travaux, avec la rénovation pérenne des chaussées et la création de trottoirs. Nous veillons aussi à la préservation de l'environnement avec le programme « Agir pour l'Energie » et la mise en chantier d'un Agenda 21. Enfin, nous avons développé l'animation et l'action culturelle, avec les deux manifestations phares de cette année : *le Gansad'Jazz Festival* et le Festival de Théâtre *Peymeinade en scène*.

Pour finir, mes vœux vont à notre pays. De nombreuses réformes en cours suscitent l'inquiétude des élus locaux de tout bord : un redécoupage électoral pour le moins surprenant et dépourvu de cohérence, un escamotage de la Taxe Professionnelle, sans que l'on sache trop par quoi elle sera remplacée. Quant au projet de réforme territoriale, il menace d'effacer les avancées de 25 années de décentralisation et pourrait annoncer le retour d'un Etat jacobin. Espérons que la voix de la raison et de la concertation l'emportera. « *Il n'y a pas de démocratie sans dialogue* » écrivait Albert Camus, disparu il y a tout juste 50 ans.

Françoise Brousteau
Maire de Peymeinade

Mise en place des «voisins vigilants» sur Peygros

Suite à la réunion publique organisée par la mairie, le 23 novembre dernier, en présence du sous-préfet et des forces de police et de gendarmerie, une première expérience de «Voisins Vigilants» est initiée sur la commune dans la zone Saouves-Mimosas. (Voir au verso)

1ère réunion du Conseil Municipal des Jeunes

Le 21 novembre 2009, les jeunes élus ont adopté leur règlement intérieur et présenté la douzaine de projets qu'ils estiment prioritaires. Ces projets qui touchent au sport, à l'animation et à la culture seront débattus et affinés en commissions avant d'être proposés au Conseil municipal.

Les élus peymeinadois rencontrent le Sous-Préfet

Le 21 décembre, le Maire et trois de ses adjoints ont rencontré le sous-préfet Claude Serra pour évoquer les problèmes du territoire : contournante, sécurité, prêts bancaires à la Communauté de communes...

Ouverture de la mairie jusqu'à 18h30, deux jours par semaine

A partir du 4 janvier, le mardi et le jeudi, la mairie sera ouverte jusqu'à 18h30 au lieu de 17h, pour faciliter les démarches de ceux qui travaillent.

BRÈVES

A la demande de Bernard Auger, responsable du Comité de quartier Centre-ville, la municipalité a reçu les habitants du vieux village afin d'examiner les mesures à prendre pour faire cesser les nuisances dont se plaignent les résidents. Les représentants de la Gendarmerie et de la Police municipale étaient présents à cette réunion.

En décembre, l'Association «*Défendons Picourenc*» a réuni ses adhérents au Bar de la Jeunesse pour faire le point de la situation sur le site, l'état des nuisances et leur évolution et préparer l'assemblée générale publique qui se tiendra le samedi 23 janvier à 10h30 à la Salle des Fêtes.

Depuis le 1er décembre, toutes les démarches relatives au calcul, paiement ou renseignement sur l'impôt sur le revenu ou les impôts locaux s'effectuent au Centre des finances publiques Service des Impôts des Particuliers (S.I.P.) 29, traverse de la Paoute 06131 Grasse Cedex Tel 04 93 40 36 54

ECHECS ET JEUX

Samedi 16 janvier

Salle des Fêtes 14h-18h

Avec cette année, un défi en simultané à l'aveugle et une partie sur internet où une équipe Peymeinade - Côte d'Azur sera opposée à une équipe moscovite. Le Comité des Fêtes prépare le goûter.



Sécurité : prévention renforcée avec les «Voisins vigilants»

Le concept «Voisins vigilants» adopté par de nombreuses communes, dont 40 sur le département, semble donner satisfaction si l'on en juge par la régression des cambriolages et de la délinquance constatée partout où le dispositif est installé. Le principe est que les habitants volontaires d'un quartier, connus des gendarmes, donnent l'alerte s'ils aperçoivent un événement qu'ils jugent suspect. Ils ne doivent en aucun cas intervenir, mais alerter les services compétents de police et de gendarmerie. Une douzaine d'habitants se sont

VOISINS VIGILANTS



En liaison immédiate avec la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale de PEYMEINADE

portés volontaires pour expérimenter ce dispositif dans le quartier de Peygros. S'il est concluant, il sera étendu à l'ensemble de la commune. La mise en place d'un matériel spécifique de signalisation et de dissuasion (panneaux, autocollants,...) sera terminée en ce début d'année.

L'opération «Voisins vigilants» s'inscrit dans la démarche des comités de quartier et présente l'avantage de resserrer les liens de voisinage pour une meilleure solidarité. On est loin du «flicage» et de la délation dénoncés par certains.

Terres de Siagne : Régie des eaux et adoption de la TPU

Le Conseil communautaire du 22 décembre a confirmé les dispositions adoptées en novembre quant à la composition du Conseil d'administration de la Régie des Eaux du Canal Belletrud. Celui-ci comprendra deux représentants par commune (Conseillers communautaires) et trois membres extérieurs : un représentant des consommateurs

(UFC Que Choisir), un représentant du personnel, un représentant de l'association des Amis du Docteur Belletrud. Peymeinade, eu égard à sa population, bénéficie d'une voix supplémentaire. Lors de la même séance, le Conseil a opté à l'unanimité pour le régime fiscal de la Taxe Professionnelle Unique à compter du 1er Janvier 2010.

Travaux d'hiver sur les chemins

Des travaux de réfection de chaussées, avec rabotage, reprofilage et pose d'un enrobé, sont en cours d'exécution chemin des Cystes et chemin des Romarins. Des reprises ponctuelles seront effectuées en janvier sur le chemin de Saint-Marc, ainsi que sur les chemins des Pins et des Lauriers, voies privées ouvertes à

la circulation publique.

